

REDIATION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABBNEMENTS
L'Espresso, (Paris)

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicités
S.A. SUISSE DE PUBLICITE
EMIGRÉ
PRIX DES ANNONCES

Nouvelles du jour

Une proposition de M. Lloyd George concernant les bolchévistes.

M. Wilson avait considérablement affaibli la solidarité des Alliés concernant la Russie en préconisant de traiter avec Lénine. M. Lloyd George, dans son discours de samedi au Guildhall, à l'inauguration des fonctions du nouveau maire de Londres, a proposé une solution nouvelle, ou plutôt, il a repris l'idée d'inviter les partis politiques russes, bolchévistes, généraux monarchistes, gouvernements des peuples allogènes, à s'entendre en prenant pour base leur situation actuelle. C'est ce que les Alliés avaient déjà eu en vue lorsqu'ils convoquèrent la conférence de l'île des Princes, à laquelle Lénine refusa de se rendre. Pratiquement, cette solution semble irréalisable, car chacun des partis russes espère arriver à être le plus fort et à réduire ses ennemis à merci. En proposant un pareil arrangement, M. Lloyd George paraît avouer que les Alliés désespèrent d'arriver à vaincre le bolchévisme. Ils étaient pourtant très près de cette heureuse fin : il ne leur a manqué, à certain moment, que d'accorder résolument aux généraux Denikine et Youkouchitch et à l'armistice Koltchak l'aide qu'ils sollicitaient. Mais la crainte d'une restauration tsariste les a fait reculer. Ce fut un tort. L'essentiel était d'atteindre les deux nids de bolchévisme, Pétrograd et Moscou. Cela fait, il est si facile de canaliser l'action politique des trois hommes de guerre, dont l'un au moins, Koltchak, a toujours protesté qu'on le calomniait quand on le représentait comme le précurseur de la monarchie.

Les socialistes officiels auront 117 sièges, les socialistes indépendants 9, les socialistes réformistes 6, les constitutionnels ministériels 74, les constitutionnels d'opposition 64, les giolittiens 12, les combattants 46, les blocs démocratiques ou anticléricaux 64, les républicains 6, etc. Les socialistes et les catholiques seront donc, d'après ces prévisions, les partis les plus nombreux de la future Chambre. L'abbé Sturzo, secrétaire politique du parti populaire italien, interviewé par le Corriere d'Italia sur l'attitude des « populaires » pendant la lutte, a déclaré qu'ils demandaient à n'être ni ennuyés ni appuyés. Plus qu'au nombre des députés, ils tiennent à avoir un groupe compact et fort, et ils l'auront. Le parti populaire italien n'a pas de listes à lui dans trois arrondissements seulement : Chieti et Teramo (Abruzzes) et Potenza (Basilicata). A Teramo et Potenza, il manque encore une organisation qui permette d'affronter la lutte ; à Chieti, il y a eu la difficulté de s'entendre sur les noms. La direction du parti défend les compromis, sauf quelques cas spéciaux autorisés par elle. On veut absolument empêcher tout marchandage politique. Les 31 députés sortants adhérant au parti populaire se partagent comme suit : Piémont 2, Ligurie, 4, Lombardie 9, Vénétie 5, Emilie 1, Marches 2, Toscane 1, Campanie (Naples) 2, Calabre 1, Sicile 2, Sardaigne 1. Les trois qui ne se représentent plus sont MM. Manzoni et Montorsero (Vénétie) et Gozzelli de Rossana (Piémont). Parmi les candidats, se trouvent trois anciens députés qui avaient été élus comme des catholiques militants : avocat Angelo Mauri (double candidature : Milan et Pavie), professeur Paris (Vérone) et avocat Antonin Pecoraro (Palerme et Messine). Il y a d'autres doubles candidatures : Meda (Milan et Rome), Bertini (Ancône et Florence), Longinotti (Brescia et Ferrare), Tovini (Mantoue et Vicence) Micheli (Parma et Messine), Saintjust (Cagliari et Sassari). La candidature de M. Micheli à Messine rappelle que le vaillant représentant catholique de l'Emilie a été, lors du grand tremblement de terre de 1908, l'apôtre du sauvetage de ces pauvres terres ravagées.

Le cas du bolchéviste français Sadoul, condamné à mort par contumace, présente deux étrangetés intéressantes. Sa condamnation lui fait perdre tous ses droits civils et civiques. Il n'est plus ni électeur ni éligible. Les suffrages qui lui donneraient les socialistes de Paris dans la circonscription où il est parti comme candidat seraient annulés. S'il se présentait en France et qu'il y fût arrêté, il ne passerait pas de la prison au poteau d'exécution. Selon un article du code de justice militaire, la procédure et le jugement prononcé contre lui seraient annulés, et son procès recommencerait. On connaît les désirs de restauration monarchique qui animent les Hongrois. Le moment leur semble venu déjà pour les réaliser, puisque le socialisme, qui a glissé dans le bolchévisme, se trouve complètement désavoué par l'opinion. Les Hongrois avaient l'embarras du choix pour leur futur roi ; mais leurs insinuations commencent à se préciser : ils semblent vouloir se prononcer pour l'archiduc Othon, fils aîné de l'ex-empereur Charles. Mais l'archiduc Othon n'a guère plus de sept ans ; et on commencerait par le pourvoir d'une régence. Au Conseil des Alliés Paris, 10 novembre. (Havas.) — Le Conseil suprême des Alliés a examiné la situation créée par les élections municipales auxquelles les autorités allemandes ont procédé, dimanche, sur le territoire de la Haute-Silésie. Il a décidé de faire savoir au gouvernement allemand que ces élections sont considérées par les Alliés comme nulles, étant contraire à la liberté du plébiscite. Le Conseil a adopté la proposition de réponse à la note allemande concernant Eupen et Mal-

Le cas du bolchéviste français Sadoul, condamné à mort par contumace, présente deux étrangetés intéressantes. Sa condamnation lui fait perdre tous ses droits civils et civiques. Il n'est plus ni électeur ni éligible. Les suffrages qui lui donneraient les socialistes de Paris dans la circonscription où il est parti comme candidat seraient annulés. S'il se présentait en France et qu'il y fût arrêté, il ne passerait pas de la prison au poteau d'exécution. Selon un article du code de justice militaire, la procédure et le jugement prononcé contre lui seraient annulés, et son procès recommencerait. On connaît les désirs de restauration monarchique qui animent les Hongrois. Le moment leur semble venu déjà pour les réaliser, puisque le socialisme, qui a glissé dans le bolchévisme, se trouve complètement désavoué par l'opinion. Les Hongrois avaient l'embarras du choix pour leur futur roi ; mais leurs insinuations commencent à se préciser : ils semblent vouloir se prononcer pour l'archiduc Othon, fils aîné de l'ex-empereur Charles. Mais l'archiduc Othon n'a guère plus de sept ans ; et on commencerait par le pourvoir d'une régence. Au Conseil des Alliés Paris, 10 novembre. (Havas.) — Le Conseil suprême des Alliés a examiné la situation créée par les élections municipales auxquelles les autorités allemandes ont procédé, dimanche, sur le territoire de la Haute-Silésie. Il a décidé de faire savoir au gouvernement allemand que ces élections sont considérées par les Alliés comme nulles, étant contraire à la liberté du plébiscite. Le Conseil a adopté la proposition de réponse à la note allemande concernant Eupen et Mal-

médi, où les Allemands ont institué un plébiscite. Cette réponse est que fin de non recevoir. Le Conseil a poursuivi l'examen du rapport de la commission d'enquête sur les événements de Smyrne. Il a décidé de maintenir l'occupation par les troupes grecques de la région de Smyrne sans d'ailleurs que cette occupation préjuge de l'attribution politique de ces régions et, en émettant le vœu que les incidents qui se sont produits ne se renouvellent plus. Le Conseil s'est mis d'accord sur les modalités de la convocation du premier conseil de la Société des nations, tout en tenant compte de la situation créée par le retard porté à la ratification du traité par le Sénat américain. Enfin, les représentants alliés ont décidé d'autoriser le maréchal Mackensen, actuellement à Salonique, à rentrer en Allemagne, en considération de son âge et de sa santé.

Ouverture de la session fédérale

AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 10 novembre. Est-ce bien la dernière session de l'ancienne législature ? Le vieux parlement est de retour, mais tout le monde pense qu'il y a quelque chose de changé dans la représentation nationale. On sent que le débat du 26 octobre a passé par là. A l'appel nominal, 76 conseillers nationaux seulement ont répondu. Au Conseil des Etats, une quinzaine de députés sont absents. Cette désertion indique bien l'état de l'atmosphère parlementaire. Le vent est à l'ajournement.

La mort de M. le conseiller fédéral Muller est venue jeter un voile de deuil sur cette ouverture qui, par tant de côtés déjà, ressemble à un enterrement. Enseveli lui-même sous le sortin du 26 octobre, le Conseil national a le sentiment que la disparition du doyen du Conseil fédéral est le chapitre d'histoire ouvert en 1848. Cette assemblée semble ne s'être réunie une dernière fois que pour rendre les honneurs à des hommes et à des choses qui ne reviendront plus. Les deux présidents, M. Heberlin et M. Brugger, s'acquittent avec émotion du pénible devoir que les circonstances leur imposent. Ils ont tracé, l'un et l'autre, une image fidèle du conseiller fédéral défunt. Puis ils ont proposé de lever la séance en signe de deuil. Ce rite monétaire accompli, les pensées et les conversations se sont tournées aussitôt vers le thème du jour. Décidera-t-on, oui ou non, d'aborder enfin ou d'ajourner encore cette question palpitante, l'entrée de la Suisse dans la Société des nations ? C'est ce que vont examiner, ce soir même, les divers groupes politiques de l'Assemblée fédérale. Nous pensons que, malgré la mort de M. Muller, le Conseil fédéral insistera pour la discussion immédiate.

La question du Vorarlberg est aussi à l'ordre du jour. On annonce le dépôt d'une motion ou d'une interpellation à ce sujet. Si les Chambres veulent aller de l'avant sur ce terrain, il nous semble qu'elles devraient tout d'abord trancher la question de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. De toutes façons, l'heure est grave. La Suisse est arrivée à un tournant où elle joue sa destinée : Souhaitons que la Providence divine, une fois de plus, supplée à la confusion des hommes dans le gouvernement de la Suisse.

AU CONSEIL NATIONAL

Au Conseil national, la séance d'ouverture n'a pas duré plus que trente minutes. Appel, éloge funèbre de M. le conseiller fédéral Muller par le président Heberlin, et levée de la séance en signe de deuil. L'intérêt des parlementaires était nul. On sentait que cette session parlementaire a été convoquée spécialement pour empêcher le Conseil national à se prononcer en faveur du problème de l'accession de la Suisse à la Société des nations. Le Conseil fédéral avait engagé l'entrée du Pacte pour le 20 novembre. Le délai de deux mois prévu pour l'accession aurait ainsi expiré probablement vers le 10 janvier. La session de décembre étant très surchargée, et le Conseil des Etats étant appelé à se prononcer après le Conseil national, le Conseil fédéral a cru agir avec prudence en convoquant une session spéciale maintenant déjà.

était emparée des députés. On allait trancher la question tout de suite, les présidents des grands groupes avaient convoqué leurs collègues à des réunions de groupe immédiatement après la séance des deux Chambres. La situation paraissait tendue. Une quarantaine de députés ont assisté à la réunion du groupe radical, une quarantaine à celle de la Droite. L'issue des délibérations a été heureuse, parce que, à la séance, 42 députés contre 11 se sont prononcés contre le renvoi et, à la Droite, égalité des voix s'étant produite (19 pour, 19 contre), la liberté du vote a été déclarée. Le débat au sein du groupe catholique a été fort instructif. Il n'y a que des adversaires de la Société des nations qui ont soutenu la thèse du renvoi. Ils devenaient, au contraire, hâler la discussion parlementaire, sans sont sûrs, comme ils le prétendent, d'avoir derrière eux la majorité du peuple de la Suisse allemande. Cependant ils ne veulent pas assumer la responsabilité d'un rejet de la Société des nations et ils cherchent à temporiser. Les partisans du renvoi ont fait valoir qu'il n'y a pas plus d'urgence maintenant qu'en septembre, que l'affaire doit rester réservée au nouveau parlement ; que les puissances n'ont pas encore invité la Suisse à accéder au Pacte. On a répondu à ces arguments qu'il importe de ne pas manquer le délai, même s'il ne commence que le 25 novembre ; que c'est le peuple qui a à dire la parole décisive, et que le parlement est appelé à indiquer la voie à suivre le plus tôt possible ; qu'un nouveau renvoi ne saurait être interprété autrement que comme une démonstration hostile, désavouant le Conseil fédéral ; personne n'a eu l'idée de soustraire intentionnellement au nouveau parlement la décision importante à prendre. Si le vote du groupe catholique n'a pas été en majorité favorable au renvoi, c'est grâce à une constatation irréfutable de M. Moita qui a dit : « Sans l'accession de la Confédération à la Société des nations, il n'y aura pas de Vorarlberg suisse ! » D'après les dernières nouvelles, la question du Vorarlberg approche rapidement de la phase critique ; le renvoi de l'accession de la Suisse à la Société des nations menace de compromettre irrémédiablement toute possibilité de canaliser le destin du Vorarlberg vers une réunion avec les Confédérés. Ce n'est certes pas du côté allemand que cette réunion sera favorisée.

La Suisse et la Ligue des nations

Berne, 10 novembre.

Le groupe radical de l'Assemblée fédérale a discuté la question de savoir si le sujet de la Ligue des nations doit encore être traité par l'ancienne Chambre réunie actuellement, ou s'il doit être laissé à la nouvelle Chambre. M. le conseiller fédéral Calonder, parlant au nom du Conseil fédéral, s'est prononcé énergiquement pour le débat immédiat. Il a allégué particulièrement le fait que, de cette façon, ce sujet important pourra être traité sans précipitation. En outre, il a dit que la situation internationale a changé d'aspect en ce que quatre grandes puissances ont donné leur adhésion à la Ligue des nations. Après une vive discussion, le groupe s'est prononcé par 39 voix contre 11 et quelques abstentions pour le débat de la question par le Parlement actuel. Cette décision s'engage par individuuellement les membres du parti.

Quelques journaux de la Suisse allemande annoncent que M. le conseiller fédéral Calonder aurait peut-être appelé à remplir de hautes fonctions dans la Société des nations. L'Agence télégraphique suisse est autorisée à dire que cette nouvelle est dénuée de tout fondement. Le groupe socialiste a décidé de demander le renvoi de la discussion sur l'entrée de la Suisse dans la Société des nations au mois de décembre. Le groupe libéral demandera le renvoi de la discussion en décembre, estimant que le nouveau Conseil national est beaucoup plus compétent que l'ancien pour traiter cette importante question. Le groupe de politique sociale de l'Assemblée fédérale a décidé de voter la discussion immédiate de la question de la Société des nations.

Nos envois en Allemagne et en Autriche

Les envois de fruits par wagons pour Singen et l'Allemagne ont cessé jusqu'à nouvel avis. D'autre part, les envois de denrées alimentaires pour l'Autriche allemande ont repris. Le comité international de secours aux enfants, à Berne, a reçu une lettre de M. le professeur Lammensch, de Salzbourg, dans laquelle on sollicite la Suisse pour les dons qui contribueront, dans une large mesure, à adoucir les maux de l'hiver en Autriche.

UNE INITIATIVE SOCIALISTE

Le comité directeur du parti socialiste suisse s'est réuni samedi et dimanche, à Bienne. Le comité a adopté une proposition du parti national suisse demandant qu'une initiative populaire fédérale soit préparée en vue de la saisie des grosses fortunes par l'Etat en faveur des œuvres sociales. Une commission a été élue à cet effet. En font partie : MM. Gustave Müller, Dr Klotli, Dr Schmid, Dr Hauser, Graber, Naine et Grunin.

Le pacte de la Société des nations et les conditions de paix

Le rapporteur français de la commission du Conseil national, M. de Meuron, a touché dans son rapport le point important que voici : Est-ce que, en adhérant au pacte de la Société des nations, qui fait partie intégrante du traité de paix, la Suisse ratifie et approuve les traités de paix et leurs conditions ? M. de Meuron répond : Non. Voici son raisonnement : « Sans doute, on eût pu concevoir un Pacte de la Société des nations distinct et séparé des traités de paix ; on eût pu organiser une Société des nations indépendante des conditions mêmes de la paix. L'idée de réunir les deux choses est cependant ancienne. Le président Wilson, dans le dernier discours qu'il prononça avant la signature de l'amitié, soit le 28 septembre 1918, disait : « Le Pacte de la Société des nations est une claire définition de ses objets et doit être incorporé dans le Traité de paix lui-même. Ils en seront dans un sens la partie la plus essentielle. La Société des nations ne saurait se constituer maintenant. Si elle se constituait maintenant, elle ne serait qu'une nouvelle alliance limitée aux nations ligées contre un ennemi commun. Il n'est pas probable qu'elle puisse se constituer après la conclusion de la paix. » Nous pensons, pour ce qui nous concerne, que les belligérents vainqueurs ont eu raison de procéder de cette façon ; que s'ils n'avaient pas réuni les deux choses, ils n'auraient jamais fondé la Société des nations ; qu'on ne serait jamais arrivé à ce commencement, à ce début si critiqué, mais qui n'en constitue pas moins un progrès considérable. Les auteurs du Pacte ont été bien inspirés, selon nous, en faisant de la Société des nations une des conditions mêmes de la paix et du Pacte le premier chapitre des traités de paix. Malgré cette incorporation partielle, le Pacte n'en a pas moins son existence juridique propre. Cela résulte du fait que tous les membres de la Société des nations ont, en tout temps, le droit d'en sortir, même s'ils ont signé les traités de paix, tandis qu'ils ne peuvent pas dénoncer ceux-ci unilatéralement. En entrant dans la Société des nations, les neutres ne deviennent donc pas partie aux traités eux-mêmes ; ils ne déclarent nullement en approuver ou en désapprouver les dispositions ; ils n'ont point été invités à se prononcer à leur sujet, mais bien à déclarer uniquement leur adhésion ou leur non adhésion à la Société des nations.

On a aussi invoqué l'article 10 du Pacte pour y voir une consécration définitive des traités de paix et de leurs conditions. Cet article dispose que les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. Cet article 10 n'a pas le sens que les adversaires du Pacte lui attribuent et que parait lui donner à tort le mot « présente », lequel traduit inexactement le mot employé dans ce texte anglais. Le texte anglais dit : « existing political independence ». L'article 10 a donc pour but de garantir l'indépendance politique existant au moment de l'agression. Il n'a nullement pour but et pour objet de pérenniser et de garantir les situations politiques et les frontières territoriales actuelles, telles qu'elles résultent des traités de paix. Cet article est uniquement destiné à préciser la principale fonction de la Société des nations, qui est d'interdire les agressions, les attaques brusquées, les recours aux armes sans l'observation de la procédure et des délais préalables. Il sera toujours possible, par contre, en suivant la procédure régulière, d'apporter des modifications à l'état de choses existant. Cela résulte de l'article 19 du Pacte, lequel dispose que l'Assemblée peut, de temps à autre, inviter les membres de la Société à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables, ainsi que des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde. L'acceptation du Pacte et de l'article 10 ne constitue donc pas une approbation des traités de paix, mais une simple adhésion au principe que l'état de choses existant ne peut pas être modifié par la violence et par la guerre.

DIGESTION régulière
Elles procurent une
AMBERG
Le chedail
Le ferrugineuse
inkler
S. A.
de Romont, 26

Fédération chrétienne-sociale du personnel des transports

L'assemblée convoquée à Fribourg par cette association, pour dimanche après midi, afin de faire connaître son programme, avait attiré à la Tête-Noire une nombreuse assistance.

M. l'abbé D' Savoy a pris le premier la parole et a développé la doctrine catholique sur les questions sociales. Il a montré comment la religion chrétienne avait mis fin à l'esclavage; comment, sous son influence, le moyen âge avait réglé la question du travail dans un esprit de fraternité.

La Révolution française détruisit tout et mit l'ouvrier, désormais isolé, à la merci des exploités. L'ouvrier ne fut plus qu'une machine dont il s'agissait de tirer le plus fort rendement possible.

Cette exploitation éhontée du travailleur par les analyses de l'argent amena la réaction du syndicalisme professionnel. L'ouvrier comprit que, pour se défendre, il fallait opposer la puissance de l'organisation à celle du capitalisme.

C'est une erreur capitale de confondre syndicalisme et socialisme; le premier est un mouvement légitime d'organisation professionnelle; le second est une doctrine absurde et malfaisante sur la réforme de la société.

Le socialisme a su malheureusement s'emparer du mouvement syndical et s'identifier avec lui, pour le faire servir à ses fins. Le mouvement chrétien-social veut arracher le syndicat à la tutelle socialiste et lui rendre son but professionnel qui est d'améliorer le travail de l'entreprise capitaliste.

L'autorité professionnelle ne doit plus être aux mains du seul capital; elle doit être remise aux mains des consciences professionnelles composées de représentants des trois éléments de la profession: l'ouvrier, le chef technique et l'actionnaire.

Le conférencier a conclu son captivant exposé en prouvant que l'idée était en marche et sa réalisation était certaine. M. Helfenberger, secrétaire général de la Fédération chrétienne-sociale des entreprises de transport (V. C. S. V.), a pris ensuite la parole pour faire connaître cette organisation dont l'idée a surgi à l'occasion de la grève générale de novembre 1918.

Les parols fut ensuite offerte aux contradicteurs. M. Paul Perrin, secrétaire-adjoint de la V. S. E. A., en profita pour faire une profession de foi socialiste et révolutionnaire et s'attacha à discréditer le mouvement chrétien-social. M. Henri Grand, ancien président de la Fédération chrétienne-sociale des cheminots genevois, répliqua dignement à M. Perrin.

M. l'abbé D' Savoy réfuta les théories historiques et économiques du contradicteur socialiste et fit bonne justice de sa conception qui consistait à proclamer le règne de la force et non pas à proclamer le règne de la justice. Ou bien le monde sera un enfer.

Le congrès des catholiques zuricois

Dimanche a eu lieu, à Zurich, le 24^{ème} congrès des catholiques zuricois. Environ 2000 personnes ont pris part, dans la matinée, aux différentes séances de sections. Le comité de l'association populaire catholique cantonale a été réélu.

Les membres des associations ouvrières catholiques, des Gesellenvereine et de l'Union des fonctionnaires et employés catholiques déclarent rester fidèles aux principes contenus dans l'encyclique du pape Léon XIII sur la question ouvrière.

Les membres des associations ouvrières catholiques, des Gesellenvereine et de l'Union des fonctionnaires et employés catholiques déclarent rester fidèles aux principes contenus dans l'encyclique du pape Léon XIII sur la question ouvrière.

Enfin, la résolution réclame des mesures énergiques contre les opérations illicites dans le domaine économique. La section de l'éducation a créé un Office central de l'éducation.

Environ 2000 hommes ont pris part à la réunion de l'après-midi. L'assemblée a entendu des rapports du professeur Dr. Chastagnon, du conseiller national Baumberger et du Dr. Schneider, député au Grand Conseil.

La réunion générale des femmes comptait environ 2000 participantes. Le professeur Scheiwiler, d'Emmetswil, et le Dr. Kurer, de Solothurn, y ont pris la parole.

Les deux assemblées ont approuvé une résolution recommandant chaleureusement l'œuvre des Missions intérieures.

Environ 2000 hommes ont pris part à la réunion de l'après-midi. L'assemblée a entendu des rapports du professeur Dr. Chastagnon, du conseiller national Baumberger et du Dr. Schneider, député au Grand Conseil.

La réunion générale des femmes comptait environ 2000 participantes. Le professeur Scheiwiler, d'Emmetswil, et le Dr. Kurer, de Solothurn, y ont pris la parole.

Les deux assemblées ont approuvé une résolution recommandant chaleureusement l'œuvre des Missions intérieures.

Prenez un ménage d'employé fédéral, ayant trois enfants. Cette année-ci, ce ménage a retiré ou va retirer, en allocations de renchérissement, 2750 fr. Si son chef a un salaire de 2700 à 2800 fr., on peut dire que son traitement est doublé par les allocations.

LA VIE ECONOMIQUE

L'agence Reuter apprend par un câblogramme de Colombie (Caroline du Sud): L'American Cotton Association a recommandé à ses membres de soustraire au marché, volontairement, deux millions de balles de bon coton et d'attendre un prix plus avantageux pour la vente.

Le sujet de cette nouvelle qui fait paraître au grand jour les méthodes des planteurs de coton dans les Etats du Sud n'est autre que le fameux projet de loi qui a été voté par le Sénat le 10 juillet 1914. Il a ajouté que le monde a subi depuis une transformation profonde; des milliers de vies humaines ont été sacrifiées dans une guerre que la France et l'Angleterre ont cherché à éviter.

Attestations de commerçants usiers. A Augsburg, les propriétaires des grands magasins de lingerie Untermayer, qui ont vendu leur stock de paix avec un bénéfice de 350 à 400 %, et les propriétaires du grand magasin de for Schwarz ont été arrêtés, à la requête de l'office de guerre créé contre l'usure, sous l'inculpation d'usure dans les prix.

PRESSE

Journalistes et Militaires. Samedi a eu lieu à Baden une séance d'une commission mixte, formée de délégués de l'Association de la presse suisse et de l'Association des éditeurs de journaux, aux fins de conclure un accord sur les conditions d'engagement des journalistes. Grâce à des concessions mutuelles, l'entente s'est établie et la commission a adopté deux conventions collectives, obligatoires pour les membres des deux associations.

FAITS DIVERS

La neige à Berlin. Les journaux de Berlin annoncent qu'une forte chute de neige qui a duré toute la nuit de dimanche à hier a considérablement gêné le trafic dans le Grand-Berlin. Le service de la voirie ne trouva pas suffisamment d'ouvriers qui qu'ils fussent payés à raison de 20 marcs par jour. De ce fait, toute la neige n'a pas pu être débarrassée.

Une catastrophe à Kiel. (Wolff.) — Au sujet d'un accident de bateau survenu devant le môle des torpilleurs, dans la baie de Kiel, on annonce encore que le nombre exact des victimes n'a pas encore été fixé, mais qu'il doit s'approcher de la vingtaine.

M. Poincaré en Angleterre. Paris, 10 novembre. (Havas.) — M. Poincaré allant en Angleterre rendre au roi la visite reçue en France, pour lui témoigner en même temps qu'au peuple anglais les sentiments d'inextinguible amitié de la France, a quitté Paris dimanche soir à 22 h. 10, avec M. Poincaré le a été solé à la gare par de nombreuses personnalités, notamment par MM. Clémentau, Pains, Noulens, Clavelle, Graham, conseiller à l'ambassade d'Angleterre, et le général Bentioulat. M. Pichon l'accompagne et le président.

Le nouveau lord-maire de Londres. Le nouveau lord-maire de Londres, sir Edward Cooper, est entré samedi en fonctions. La procession annuelle du lord-maire qui s'est déroulée vers midi dans les rues de la Cité et de Westminster comprenait plusieurs tableaux illustrant la formation de la Ligue des Nations. Un personnage représentant le héros de la paix précédait des amazones représentant les différentes nations et portant tous bâtonnets.

Le rapatriement des prisonniers allemands. Berlin, 10 novembre. (Wolff.) — Le gouvernement allemand a fait envoyer à Paris une nouvelle note dont nous donnons les principaux passages: La France a ratifié le traité de paix. Le gouvernement et le peuple allemand attendent encore le retour des prisonniers; ils ignorent même la date à laquelle on pourra compter sur ce rapatriement.

Le général Lyauté. Le général Lyauté accompagné d'un officier d'ordonnance a quitté Paris samedi soir, se rendant à Beauvais-sur-Mer, où il devait assister hier samedi au mariage de son ancien chef de cabinet militaire, le commandant Benedic. Le résident général du Maroc se rendra à Lyon le 13 novembre et à Marseille le 14, où il confèrera avec les membres de la Chambre de commerce. Il s'embarquera, le 15, à Marseille pour le Maroc.

Le général Mangin. (Havas.) — Le général Mangin, ancien chef de l'armée du Rhin, se trouve en ce moment à Marseille, d'où il va partir pour le Maroc.

La grève des journaux à Paris. Paris, 10 novembre. (Havas.) — Les employés et ouvriers de toutes les catégories des imprimeries de journaux ont décidé la grève pour cette nuit, les patrons ayant repoussé la demande d'indemnités journalières qu'ils réclamaient.

Le nouveau lord-maire de Londres. Le nouveau lord-maire de Londres, sir Edward Cooper, est entré samedi en fonctions. La procession annuelle du lord-maire qui s'est déroulée vers midi dans les rues de la Cité et de Westminster comprenait plusieurs tableaux illustrant la formation de la Ligue des Nations.

Le rapatriement des prisonniers allemands. Berlin, 10 novembre. (Wolff.) — Le gouvernement allemand a fait envoyer à Paris une nouvelle note dont nous donnons les principaux passages: La France a ratifié le traité de paix. Le gouvernement et le peuple allemand attendent encore le retour des prisonniers; ils ignorent même la date à laquelle on pourra compter sur ce rapatriement.

Le général Lyauté. Le général Lyauté accompagné d'un officier d'ordonnance a quitté Paris samedi soir, se rendant à Beauvais-sur-Mer, où il devait assister hier samedi au mariage de son ancien chef de cabinet militaire, le commandant Benedic.

Le général Mangin. (Havas.) — Le général Mangin, ancien chef de l'armée du Rhin, se trouve en ce moment à Marseille, d'où il va partir pour le Maroc.

Interdiction de la « Gazette de Voss ». Berlin, 11 novembre. (Wolff.) — La Gazette de Voss a été interdite pour trois jours, à cause d'un article sur la question des prisonniers de guerre. Une communication officielle dit à ce sujet: Le rédacteur en chef de ce journal, Bernhard, a déclaré dans cet article que la France est parfaitement en droit de retenir les prisonniers de guerre allemands. Il dit ensuite textuellement: « Il résulte donc que le gouvernement allemand qui, justement dans la question des prisonniers de guerre, s'est chargé une mesure incroyable de responsabilité sur ses propres épaules, veut tout de même verser sur la France... » Cette affirmation contient en soi une telle mesure de colonisme voulue que le gouvernement de l'empire a décidé à l'unanimité de porter ce rapport, voisin de la trahison, à la connaissance générale et de le mettre au pilori. La Gazette de Voss a semé de l'iniquité dans des centaines de milliers de familles de prisonniers de guerre et a gravement compromis l'ordre intérieur.

Les tribunaux en Turquie. Constantinople, 11 novembre. (Havas.) — Dans les milieux officiels étrangers on affirme que les capitulations, redevenues effectives depuis l'armistice, sont appliquées désormais sans réserve, ni restrictions, à l'égard des ressortissants de toutes les puissances qui ont participé à l'action contre la Turquie durant la dernière guerre. Il y a lieu de faire remarquer que la Turquie se prévalait de sa qualité historique de suzeraine sur les anciens principautés balkaniques refusait jusqu'au début de la guerre générale les bénéfices des capitulations à la Grèce et à la Serbie.

Le retrait des troupes. Les premières troupes roumaines sont arrivées en Hongrie les garnisons du pays la p... es accueilli chaleureux. Des r... es en cours desquelles on... partiellement les troupes v...

Nouvelles d... Le prince de Galles est ar... enant du Canada; il passera... la capitale des Etats-Unis. — Le général Allenby, le w... est arrivé en Egypte.

Echos de p... Deux touristes, en Espagne... en mot de langage du pays... affublés à se faire servir. U... ont dans une auberge et de... Personne ne comprit ce q... « J'ai une idée dit l'un d'e... ar un bœuf; cela leur ouvri... (C'est donc une grossière e... de nous le sollicite 2. Le garç... emboué et revint cinq mi... dix billets pour un combat...

FRIBOU... Genève et Frib... Ce sera le 29 novembre que... nouveaux in corpore et le bureau... viendront à Fribourg pour... commémorant le quatre... combourgeois de Genève e... M. Ador sera invité à cette...

inauguration des cours... Samedi prochain, 15 novemb... inauguration solennelle des... L'ordre du jour comprend... avec sonnet, à 0 1/2 heu... M. PP. Cordehers, et une scèn... 10 1/2 heures. C'est dans cet... facteur en charge l'im de ch... rage.

† M. Frédéric A... Une nombreuse assistance de... classes sociales se pres... obsèques d'un homme... M. Frédéric Alber, emp... électriciens. Mécanicien d... Frédéric Alber était un maître... d'une belle famille, qu'il... sentiments, il s'occup... éreux, et si sages dans son... tion de ce bon vieillard, à... et souriante, ne laisse q...

Une société jabl... La section de Fribourg de... la voyagers de commerce et... sa vingt-cinquième anniversai... cette occasion une petite fête... dimanche, 16 novembre, dans l... lie, les membres de la section... sociétés seurs du dehors... prout notamment un banquet... soirée familière au Casino... La section de Fribourg de... commerce peut se permettre d... naissance. Elle a derrière elle... activité bienfaisante. Pour s... y) a qu'à parcourir la jolie l... narrative dans laquelle le fon... M. Emile Schenkar, fait... de 1894 à aujourd'hui. L... Fribou de la société a passé... res; que la section a eu jus... enis, parmi lesquels M. Victo... ment conseiller d'Etat; qu'... l'intresse aux œuvres de bien... de publique du pays; qu'ell... une large solidarité à l'égard... que elle mérité en un mot la sym... dération dont elle jouit chez...

Sociétés d'étudi... La Columbia, société des étu... à l'Université, a reconstruit so... Président: M. Arthur Galib... vice-président: M. ... de Baltimore, Ind.; sec... M. Merriam, de North... M. Bernard Sch... Penn.; rédacteur de la « Colum... M. Kirby, de Chantonn, Mass.; ... M. l'abbé Alloysius Sp...

La Société de Belles-Lettres... comité pour le semestre d'hiver... me suit... Président: M. Louis Dupra... Président: M. Francis Marti... secrétaire: M. Louis Chardon...

La Hollandia, société acad... dans hollandais, a constitué... le semestre d'hiver comme suit... J. Keulers, de Gelsen, pr... maus, de Budel, secrétaire; P... trassier.

Une barrière invisible

Ma mère, dit-il, faisant appét pour parler avec calme, à la discipline sous laquelle il était accoutumé à se ranger, ma mère possédait, je vous l'affirme, toute la plénitude de sa raison, de même qu'elle est animée pour ses enfants de l'amour le plus tendre. Laissez-moi vous rappeler, ma tante, que dans la circonstance à laquelle vous faites allusion, ce n'est pas elle seulement qui a reculé devant un projet de mariage.

— Le mariage que j'ai en vue pour ma sœur balayera toutes les sollicitudes de mon oncle et du conseil de famille, continua-t-il, sans paraître l'entendre. — Et peut-on savoir de qui il s'agit? — Pas tout de suite, ma tante; Suzie est encore trop meurtrie d'un désappointement qui a ébranlé sa confiance plutôt que blessé son cœur. Mais j'entrevois le moment où elle sera de nouveau upée au bonheur.

à regret le bout de ses doigts, puis il sortit, accompagné de son oncle. Celui-ci, s'étant assuré que sa femme ne pouvait plus l'entendre, se mit à rire d'un air de bonne humeur. — Oh! ces femmes! dit-il, ayant soin de baisser la voix. Entre nous, ma mère et Juliette se désolent. Et l'aventure d'Odou n'était pas faite pour les rapprocher. Moi, je suis pour que chacun soit libre, et du moment qu'on ne touche ni à mes goûts ni à mon bien-être, je laisse volontiers les gens s'arranger comme il leur convient. Il est fâcheux que ta mère ait perdu un capital de cette importance; mais quelle est la femme qui s'entend à gérer une fortune? C'est la faute de ton père, qui a en elle une confiance exagérée. En tout cas, avec sa dot et ce que, dis-tu, ta mère a conservé, il reste encore à Suzie de quoi se bien marier... Riche, le futur? — Sa situation sera suffisante pour les goûts de ma sœur.

savait qu'un peu de temps était nécessaire, et tout à coup, il commençait à entrevoir plus de difficultés qu'il ne l'avait d'abord soupçonné dans la réalisation de son rêve. XXXIII Serge d'Emmalté au Père Norans, « Non, mon ami, je ne me suis pas arrêté à Rome au retour de mon excursion. A te dire vrai, je ne voulais pas te revoir. » A travers la Campanie, j'ai été... Je vais écrire un mot bien brutal et malhonnête, mais il exprime la réalité... Donc, j'ai été obsédé par l'image que je voulais bannir. Je me croyais plus maître de moi. Ayant constaté la froideur de Mme Norans, la répugnance évidente avec laquelle elle se prêtait à ces rencontres, à ces promenades, la réserve plus que marquée qu'elle montrait surtout vis-à-vis de moi, — ayant, dis-je, constaté cette attitude, j'avais senti se régimber ma fierté, et j'étais parti brusquement, pour chercher de mon imagination, peut-être de mon cœur, la petite racine qui s'y implantaient... Car Mme Norans est charmante... on la sent vibrer à tout ce qui est grand, à tout ce qui est bon; nous admirons les mêmes choses... Et puis, elle est si naturelle, si différente des pompées ou des sphinx que j'ai rencontrés jusqu'à présent! Chacun a son idéal: je sentais que j'avais trouvé le mien. Et enfin, elle est la sœur; il y a entre vous, j'en ai pu me convaincre, une parenté d'âme comme de sang. Doucement fémisées, je retrouvais en elle les belles qualités d'intelligence et de franchise, de loyauté. Sous sa grâce, je devinais l'énergie, et je me disais qu'elle pourrait être la femme d'un soldat. Quelques rencon-

tres encore, et je l'aimais... Tu vois bien qu'il me fallait fuir, car, encore une fois, je n'entrerais jamais dans une famille où l'on ne m'accueillera qu'avec regret. « Et je n'ai pu, cependant, chasser les souvenirs charmants et déjà chers qui me hantaient. A chaque chose nouvelle, à chaque impression étonnante de ce voyage, à Naples et dans sa campagne agitée, la même pensée me revenait toujours: comme elle aimerait ce site! Comme elle admirerait ce tableau, cette statue, ces ruines! « Mon pauvre ami, je ne voyais plus rien qu'à travers elle. « J'ai peur que ma mère n'ait tout deviné et me soufflé pour moi. Elle m'avait dit une ou deux fois... » Mme Suzie est obsédante, — un peu trop riche; j'aime pour les miens la médiocrité, à mi-chemin de la pauvreté et de la fortune. » Mais elle a senti comme moi que je dépassais la mesure. Alors, mon ami, il n'y a plus qu'à oublier. Malheureusement, ma jambe garde trop de souvenir pour me permettre de retourner là-bas. Je vais être désigné pour un garnison quelconque, en France; et cependant, l'exécution de la guerre, l'intérêt passionnant d'un pays neuf eussent été des remèdes efficaces. « Mon pauvre Henry, te crois pas, surtout, que je l'en venisse de m'avoir ouvert une telle perspective, — d'avoir été la cause involontaire d'une telle blessure. Je devais à ton amitié cette confiance; je sais que tu prierais pour que je sois viril et digne de toi. » (A suivre.)

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Journaux à Paris

Paris, 10 novembre. Les journaux quotidiens ont été imprimés...

Le retrait des troupes roumaines

Bucarest, 10 novembre. Les premières troupes roumaines venant de Hongrie...

Nouvelles diverses

Le prince de Galles est arrivé à Washington... Le général Allenby, vainqueur de Palestine, est arrivé en Egypte.

Echos de partout

Deux touristes, en Espagne, ne sachant pas un mot de langage du pays, éprouveront mille difficultés à se faire servir...

Dans un atelier de peinture... Cher maître, mon portrait manque de vie...

FRIBOURG

Genève et Fribourg. Le sera le 29 novembre que le Conseil d'Etat genevois in corpore et le bureau du Grand Conseil viendront à Fribourg pour faire remise du serment...

Inauguration des cours universitaires. Samedi prochain, 15 novembre, aura lieu l'inauguration solennelle des cours universitaires.

Le jour du jour comprend un service religieux avec sermon, à 9 heures, à l'église des PP. Cordeliers, et une séance, à la Grenette, à 10 heures.

M. Frédéric Alber. Une nombreuse assistance de citoyens de toutes classes sociales se pressait, hier matin, à l'obituaire d'un homme honorablement connu, M. Frédéric Alber...

Une société jabliatre

La section de Fribourg de la Société suisse des voyageurs de commerce célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire.

La section de Fribourg des voyageurs de commerce peut se permettre cette modeste reconnaissance. Elle a derrière elle un quart de siècle d'activité bienfaisante.

Sociétés d'étudiants

La Columbia, société des étudiants américains de l'université, a reconstitué son comité comme suit: Président: M. Arthur Gilbert...

La Société de Belles-Lettres a reconstitué son comité pour le semestre d'hiver 1919-1920 comme suit:

La Hollandia, société académique des étudiants hollandais, a constitué son comité pour le semestre d'hiver comme suit:

Subscription pour la chapelle du Sacré-Coeur, à Postaux

Anonyme (jeune fille), 2 fr. — Anonyme (par M. H. Bult, à Estavayer), 10 fr. — Anonyme de Léchelles, 10 fr. — J. M., à Villarion, 10 fr. — Anonyme d'Espèdes, 2 fr. — Par l'entremise des Freiburg Nachrichten, 30 fr. — Pratomani, quête faite à l'église, 46 fr. — Anonyme pour obtenir des grâces, 20 fr. — Anonyme, de Romaniens, 5 fr. — Anonyme, par lettre timbrée de Chéry, 20 fr.

Congrégation mariale académique

La Congrégation mariale académique a reconstitué, pour l'année 1919-1920, son comité de la manière suivante: Président: Gabriel Oberon, stud. phil., de Valsterens-devant-Romont; vice-président: G. Lardi, stud. méd., de Poschiavo; secrétaire: Guillaume de Weck, stud. jur., de Fribourg.

Le Quatier du Gwandhaus à Fribourg

L'interruption des trains de voyageurs en Allemagne n'empêchera pas le célèbre quatuor de Leipzig de faire sa tournée prévue en Suisse, et ne l'obligea même pas à modifier les dates fixées pour ses concerts...

Leçons de modes

On nous prie de rappeler le cours de modes qui se donnera prochainement à Fribourg, par une ex-première de la Maison Lewis de Paris.

Le fromage

Ensuite de décision de l'office fédéral de l'alimentation, seuls des fromages gras et 1/2 gras sont vendus contre carte à partir du 1er novembre: les fromages demi-gras et maigres de toutes catégories et les fromages importés du Canada sont vendus sans carte.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. Ce soir, mardi, 11 novembre, à 8 h. 1/2, assemblée générale des membres actuels, au nouveau local, café des Grand-Places.

Cécilia, chœur mixte de Saint-Jean. Ce soir, mardi, et jeudi, à 8 heures 1/2, répétition pour la messe de Sainte-Cécile.

C. A. S., section Môleton. Séance, mercredi 12, à 8 h. 1/2 du soir, au local, Hôtel suisse. Causerie avec projections: Grandes courses de 1919 et autres excursions, par M. P. Prohlen, directeur. Communications diverses.

Société fédérale de gymnastique L'Ancienne. Assemblée générale ordinaire, mercredi 12, à 8 h. 1/2 du soir, au local, Aigle Noir. Tractanda: Mutations, soirée récréative, soirée annuelle, votations fédérales, assemblée des délégués, divers.

Pupilles. Les parents sont informés que les leçons reprendront, jeudi soir, 13, à 6 h., à la Halle de gymnastique.

Calendrier

Mercredi 12 novembre. Saint MARTIN, pape martyr. Saint Martin, pape, fut mis en prison par l'empereur Constantin II, pour avoir condamné une hérésie. Il mourut en exil, à la suite des mauvais traitements qu'on lui fit endurer, en 654.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 11 novembre. BAROMÈTRE. Novembre | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | Novembre | 725,0 | 720,0 | 715,0 | 710,0 | 705,0 | 700,0 | 695,0 | 690,0

THERMOMÈTRE C. Novembre | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | Novembre | 11 h. m. | 11 h. m. | 11 h. m. | 11 h. m. | 11 h. m. | 11 h. m. | 11 h. m. | 11 h. m.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 11 novembre, midi. Nuageux; pluie ou neige.

Attention

la toux, les maux de gorge et l'enrouement ont été combattus avec succès, depuis près de 80 ans, par l'emploi des Tablettes Gaba.

Mélez-vous! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1.75.

Le discours de M. Lloyd George

Londres, 11 novembre. (Havas.) — A la Chambre des communes, le passage du discours de M. Lloyd George, au Guild-Hall, ayant trait à la Russie (voir Nouvelles du jour), a donné lieu à plusieurs questions, hier, jeudi. On désirait savoir si le gouvernement avait l'intention d'entamer des négociations avec Lénine et Trotsky, et si la politique à l'égard de la Russie, telle que s'avait définie le premier ministre, mercredi dernier, allait être abandonnée, ou si, en tous cas, la Chambre serait consultée avant que le gouvernement agisse d'une manière quelconque.

M. Bonar Law, répondant en lieu et place au premier ministre, a déclaré: « Les paroles prononcées par M. Lloyd George n'indiquent nullement que le gouvernement soit prêt à une action. Le premier ministre a simplement exprimé l'espoir d'arriver à une solution de la question de Russie et de faire régner à nouveau l'ordre dans ce pays, opinion que, j'en suis sûr, la Chambre partage de toutes façons. Aucune démarche ne sera faite avant que le Parlement ait eu l'occasion d'exprimer son avis. »

Les souverains belges

Brest, 11 novembre. (Havas.) — Le Georges Washington, ayant à bord le roi et la reine de Belgique, arrivera en rade mercredi, à 7 heures du matin. Les souverains débarqueront à l'arsenal et partiront à 11 heures par train spécial.

Le roi d'Espagne et la Belgique

Bruzelles, 11 novembre. (Havas.) — La Libre Belgique dit tenir de bonne source que le voyage des souverains espagnols aura vraisemblablement lieu au début du printemps prochain et qu'il sera précédé de la visite que les souverains belges ont l'intention de faire à Madrid, pour remercier le roi Alphonse XIII de l'aide si efficace qu'il a accordée à la Belgique pendant l'occupation allemande.

La paix de la Tchéco-Slovaquie

Prague, 11 novembre. Le président Masaryk et le ministre des affaires étrangères Bénéš ont signé, hier matin, en présence du président Tussar et de quelques ministres, les traités de paix, avec l'Autriche et avec l'Allemagne.

Les élections roumaines

Jassy, 11 novembre. (Gazette de Francfort.) — Les élections à la Chambre et au Sénat, qui ont duré du 2 au 9 novembre, ont été faiblement fréquentées bien que la Chambre doive fonctionner comme constituante. Jusqu'au dernier jour avant les élections, l'opinion en demandait l'ajournement. Cela étant, les partis d'opposition ne sont jamais entrés activement dans la lutte. Entre temps, le parti libéral de Brătianu avait fait tous ses préparatifs en vue des élections, placés les préfets qui lui étaient favorables dans certains districts et créé une organisation électorale remarquable. Par suite de ces circonstances, la victoire électorale des libéraux est certaine à une majorité écrasante.

La campagne électorale en Italie

Florence, 11 novembre. Dans un conflit qui s'est produit à Sesto Fiorentino, où les agents avaient essayé d'arracher un drapeau noir de la ligne protestataire des grands blessés, 12 carabinieri et 5 civils ont été blessés.

Gènes, 11 novembre. Dans une localité près de Gènes, le candidat de la liste du parti du travail, le socialiste réformiste Berrario, a été grièvement blessé de trois coups de couteau à la tête. Le secrétaire des employés des trams Canovà, qui l'accompagnait, a reçu des coups de poing et a été blessé. On l'a obligé à prendre la parole et à crier: « Vive Lénine! »

Rome, 11 novembre. A Albano, les deux candidats du parti populaire italien, prince Buoncompagni et commandeur Cruciani, qui avaient adressé la parole à leurs électeurs, ont été assassinés par des socialistes. Quelques coups de feu ont été tirés, et l'on signale plusieurs personnes grièvement blessées.

Les deux candidats sont retournés à Rome et ont présenté à M. Nitti une protestation contre les violences des socialistes.

Naples, 11 novembre. Les assemblées électorales de dimanche se sont terminées, dans plusieurs localités, par des bagarres dans lesquelles plusieurs coups de revolver ont été tirés. A Resina, un ouvrier a été tué.

Dans le Tyrol italien

Trente, 11 novembre. Le commissaire général, gouverneur Credaro, s'est rendu, le 8 courant, à Merano, pour conférer avec les représentants allemands du pays. Il parait que la grande majorité de ces derniers collaboreront avec le gouvernement pour faire face aux besoins les plus urgents.

La Société des nations en Angleterre

Londres, 11 novembre. (I. P. S.) — Le Labour Party publie un appel en faveur de la Ligue des nations, signé par tous les membres du groupe parlementaire de ce parti.

Aujourd'hui, 11 novembre, dans toutes les

L'anniversaire de la révolution allemande

Berlin, 11 novembre. (Wolff.) — Les nouvelles reçues annoncent que l'anniversaire de la révolution (dimanche, 9 novembre) s'est passé tout à fait tranquillement dans tout l'empire.

L'Eglise d'Etat en Angleterre

Londres, 11 novembre. (I. P. S.) — Un bill a été présenté à la Chambre des communes tendant à une réforme de l'Eglise d'Etat. Il n'y a pas, au Parlement, de majorité pour la séparation de l'Eglise de l'Etat. Par contre, on réclame pour l'Eglise une assemblée nationale à laquelle les laïques seraient aussi éligibles.

An cabinet hollandais

La Haye, 11 novembre. (Wolff.) — Le ministre hollandais des colonies Idenburg a présenté sa démission, pour raisons de santé.

La grève des journaux à Paris

Paris, 11 novembre. (Havas.) — Le seul journal publié par l'ensemble des journaux de Paris, la Presse de Paris, expose que la grève des ouvriers des journaux a été provoquée par une demande d'augmentation de 5 francs par jour. Il expose ensuite que les ouvriers gagnent de 18 à 23 francs par jour pour le travail de jour, et de 20 à 26 francs pour la nuit, pour une journée maximum de 7 heures; les manœuvres, de 14 à 16 francs pour le jour, de 16 à 18 francs pour la nuit, pour une journée de 6 heures.

A ce tarif s'ajoutent diverses indemnités qui font des chiffres précédents, un minimum toujours dépassé.

Le journal déclare enfin que l'augmentation réclamée ne pourrait être accordée qu'à condition que le prix des journaux soit augmenté, la plupart d'entre eux étant actuellement déficitaires.

Les Etats-Unis et l'alcool

New-York, 11 novembre. (I. P. S.) — Les organes législatifs de l'Ohio avaient ratifié la prohibition absolue de l'alcool. Mais le peuple vient de désavouer, dans une votation, son parlement, en rejetant la prohibition. Il est maintenant plus que douteux que la loi de prohibition puisse entrer en vigueur dans l'Union le 1er janvier 1920, car d'autres Etats ne tarderont pas à organiser le referendum. Un recours a déjà été adressé au Tribunal fédéral américain demandant que la prohibition fût déclarée contraire à la constitution.

Le ministère chilien

Santiago (Chili), 11 novembre. (Havas.) — Le nouveau ministère est composé comme suit: Intérieur: M. Florencio Valdes; Affaires étrangères: M. Américo Huidobro; Finances: M. Guillermo Subercaseaux; Justice: M. José Bernales; Guerre: M. Germau Riesco, industrie: M. Oscar Davila.

Le service aérien Paris-Londres

Paris, 11 novembre. On a inauguré hier, lundi, un service postal aérien entre Paris et Londres. Huit bureaux sont destinés, à Paris, à la réception des lettres pour la poste aérienne. On peut les mettre à la poste le matin, à 10 heures, et elles parviennent à Londres après quatre heures de voyage. L'affranchissement coûte trois francs de plus que la taxe normale.

Gisements d'or en Sibirie

New-York, 11 novembre. (I. P. S.) — Les chercheurs d'or venant de l'Alaska vont vers de détroit de Behring, vers l'extrême Nord de la Sibirie, où on signale la découverte de gisements d'or. Plus de cent chercheurs attendent, à Nome, le départ.

(On sait que les champs d'or de l'Alaska étaient autrefois propriété russe et qu'ils ont été cédés pour une somme minime aux Etats-Unis.)

Neuf millions de montons morts de soif

Londres, 11 novembre. (I. P. S.) — On câble de Sydney (Australie) que la Nouvelle-Galles du Sud et le Queensland souffrent d'une terrible sécheresse, qui dure sans interruption déjà près de 18 mois. Six millions de juments montons, qui représentent les trois quarts de l'élevage normal australien, ont péri. Un tourbillon sec a tué trois autres millions de moutons.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 11 novembre. Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

Table with 2 columns: Demande, Offre. Rows: Paris (59 15, 61 15), Londres (livre) (22 74, 23 14), Allemagne (marc) (14 65, 16 65), Italie (lire) (44 75, 46 75), Autriche (couronne) (4 60, 6 60), Prague (couronne) (9 90, 11 90), New-York (dollar) (5 23, 5 68), Bruxelles (53 70, 53 70), Madrid (peseta) (108 10, 110 10), Amsterdam (florin) (208 35, 210 35), Pétersbourg (rouble) (14 65, 16 65).

Chambres fédérales

Berne, 11 novembre. Les Conseils nationaux ont abordé la question de la Société des nations.

Le député bernois Buri, radical, dépose une motion de renvoi. Le peuple ne comprendrait pas, dit-il, qu'on laisse à l'ancienne Chambre le soin de débiter sur cette importante question.

Les socialistes Graber (Neuchâtel) et Müller (Berne) appuient le renvoi.

M. Calonder, au nom du Conseil fédéral, insiste sur l'urgence du vote, annonçant que le délai d'adhésion sera probablement que jusqu'au 25 janvier. Il déclare que le renvoi ne ferait pas une bonne impression sur les puissances, qui ne comprendraient pas une pareille attitude de notre pays. D'ailleurs, c'est au peuple suisse qu'appartient la décision finale.

Le Conseil fédéral fit instantanément la Chambre d'user de ses droits constitutionnels et de discuter sans retard le projet.

M. Bueler, conservateur, de Schwyz, remercie le Conseil fédéral de sa confiance dans l'ancienne Chambre, mais il estime qu'il vaudrait mieux laisser agir le Conseil nouvellement élu par le peuple, le 26 octobre dernier.

Le Conseil des Etats aborde le projet de révision de la Constitution, en ce qui concerne les maisons de jeu. (Rapporteur: M. Boschi.)

La commission est partagée: la majorité adhère au contre-projet du Conseil national; la minorité propose l'adoption au projet des auteurs de l'initiative.

M. Muheim (Uri) développe le point de vue de la majorité, qui remplace les dispositions constitutionnelles actuelles par un texte nouveau interdisant d'ouvrir et d'exploiter des maisons de jeu, à l'exception des entreprises qui ont un but récréatif ou d'utilité publique et conforme aux exigences du bien-être général.

La fièvre aphteuse

L'épizootie a gagné la commune de Ried, dans le Lac. Ce matin, un nouveau cas est signalé à Vaulruz.

Dans le canton de Berne, l'épizootie gagne du terrain. Sept ou huit nouvelles localités viennent d'être contaminées presque en même temps. On assure que, en pays bernois comme chez nous, la propagation de la maladie est le fait de gens qui ne prennent pas les précautions suffisantes, et non le fait des animaux, qui demeurent ordinairement isolés. En conséquence, redoublons de vigilance dans les régions infectées, et absténoons-nous de toute sortie qui pourrait amener une extension du fléau.

Soleure, 10 novembre. Le Département de l'agriculture du canton de Soleure communique que le prochain marché d'Oélen ne pourra pas avoir lieu. Cette mesure est prise pour prévenir la propagation de la fièvre aphteuse.

Bienna, 10 novembre. Dans le Seeland, on a prévenu jusqu'à maintenant avec succès l'épizootie de fièvre aphteuse.

Samedan (Grisons), 10 novembre. La fièvre aphteuse, qui avait disparu depuis quelques semaines, a fait sa réapparition à Samedan.

100,000 EXEMPLAIRES

Messenger d'Hygiène

sont à distribuer gratuitement sur demande

PAR LA Fabrique „Zyma“ Nyon

Ce livre, utile à tous, traite de l'hygiène populaire et montre à chacun les moyens simples et pratiques d'éviter les maladies.

Ne devrait manquer dans aucune famille.

Le « Virgo Complet » du Rév. Curé Künzle

composé de glands, figues et céréales est de nouveau mis en vente en qualité d'avant-guerre. En outre, pur café de figues, formant du sang, sans égal comme arôme et couleur pour ajouter à tout genre de café. Ces deux articles sont les seuls véritables en paquets fermés avec la signature du Curé Künzle. En vente dans tous les magasins de la branche.

Neige Jungol

Crème non grasseuse agréable pour les soirs d'hiver

STIMULANT

Merveilleux au Vin et Quinquina

†
Monsieur Etienne Vonlanthen, à La Courbaux, ses enfants et ses familles alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **MADAME ANNE-MARIE VONLANTHEN** née Reuggli
leur chère épouse, mère, grand-mère, belle-mère, sœur, enlevée à leur affection le 9 novembre, dans sa 83^{ème} année, munie des secours de la religion, après une longue maladie, chrétiennement supportée.
L'enterrement aura lieu mercredi, 12 novembre, à 9 heures, à Beffaux. Départ du domicile mortuaire, à La Courbaux, à 8 h. 1/2.

Les familles Macherey remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

La Fabrique de Cartonnages unique
VUILLE & Co
offre pleins, pour entrer tout de suite, à bon ouvrier cartonnier, connaissances spécialisées fabrication de l'horlogerie. 8082

ON DEMANDE JEUNE HOMME
ou
JEUNE FILLE
de la campagne, p. offic. Mouton, Bd. Grancy, 51, Lausanne. 8083

A. Landorfer-Delétraz
Stalden, 143
se charge de tous travaux de bureau, comptabilité, correspondance française et allemande. Traductions, tenue de livres. Discrétion absolue. 7958

CHARBONS
Pour chauffage et générateurs : 150 wagons charbons de bois dur extra (teneur très élevée en calorifics) et bois dur sec, 1^{ère} qualité, à vendre à conditions très avantageuses, par **Ed. J. Tapponez**, S. A., Lausanne.

Papiers peints
Grand choix
— Bon marché
chez **BOPP**, meubles
8, rue du Tir, 8,
FRIBOURG
à côté de la Banque Populaire Suisse

PERDU
dimanche dernier un **OURS**
en peluche jaune
L'apporter contre 5 fr. de récompense, rue du Temple, 15. 8131

A LOUER
un appartement de six pièces. — S'adresser rue du Temple, 15. 7818

A VENDRE
très bas prix. Moto-Révo, 2 cylindres, 3 1/2 HP de force, à l'état neuf et d'un excellent roulement. Convient pour petit commerçant ou facteur. Offres sous P 7965 F à Publicitas, S. A., Fribourg. 8060

A VENDRE
au centre de la ville, une **maison locative**
presque neuve, lumière, eau, gaz, chauffage, installation électrique et si possible, hors ville. Cash échéant, achat pas exclu. Faire offres détaillées, avec prix, etc., sous P 7894 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7994

LA MEILLEURE Ecole d'apprentis CHAUFFEURS
sur voitures et camions. Ed. von Arx, Garage **PREBEUX** (Neuchâtel) Tél. 18.85 Demander prospectus.

A VENDRE
lits complets et d'autres meubles. S'adresser 1 rue du Temple, 15. 7817

Les bureaux DE LA Banque de l'Etat de Fribourg A FRIBOURG
seront fermés, jeudi 13 novembre, pour service de nettoyage. P 10016 F 8118
LA DIRECTION.

Enchères publiques
M. Louis Arlet expose aux enchères publiques, le mardi 17 novembre courant, à 1 heure de l'après-midi, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Domdidier, les immeubles qu'il possède dans cette commune, de la contenance de 17 pores avec maison d'habitation.
Pour voir le domaine, s'adresser au domicile de l'exposant, le jour des enchères, à 9 heures du matin.
Par commission : **E. Cornaz**, notaire.

Ecole centrale de chauffeurs
Cours théorique et pratique
Brevet professionnel garanti
Grand Garage MAJESTIC, S. A.
Cottier, frères, LAUSANNE
PROSPECTUS GRATIS SUR DEMANDE



Un bureau de la place engagerait une **demoiselle de bureau**
Offres par écrit, avec prétentions, sous chiffres P 9803 F, à Publicitas, S. A., Fribourg. 8134

COURS de MODES
pour dames et demoiselles
DONNÉ PAR UNE ex-première de la maison Lewis, de Paris
Pour compléter le cours de modes, qui sera donné prochainement, quelques dames et demoiselles seraient encore admises à ces cours. P 8010 F 8125
S'inscrire au plus tôt à l'Hôtel de Rome.

RASOIR & LAMES Gillette
EMPLOYÉS PARTOUT PAR TOUS
Exiger la Marque
Gillette
KNOWN THE WORLD OVER
Sur tous les Rasoirs, Ecrins et Lames
GILLETTE SAFETY RAZOR Ltd
Siège Social pour la SUISSE
GENÈVE, 3, rue Céard
à BRUXELLES, 222, r. Royale
à PARIS, 3, rue Scribe
PRIX complet en écriin avec 12 lames (24 tranchants) depuis 25 francs
LAMES les douze 6 fr.; les six 3 fr.

Quelques bons maçons SONT DEMANDÉS
S'adresser à **Jules EHLERS**, entrepreneur, Péroilles, 8.
Maison de la place demandée employée

habile sténo-dactylo
Connaissance parfaite des deux langues exigée. Offres avec copies de certificats et références sous chiffres P 7965 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Grippe, Influenza
Cafarthe, aff. pulmonaires
Siroline Roche
Distributeur : Pharmacies

LA Banque des Dépôts et de Crédit
18, rue de Hesse - GENEVE - 10, rue Diday
délivre actuellement des **BONS DE CAISSE**
à un an
avec coupons semestriels
au taux de **5 1/2 0/0**

Ecrivez-nous
une carte postale si vous avez besoin de souliers. Nous vous ferons parvenir par retour de courrier notre nouveau catalogue illustré, afin que vous puissiez choisir avec réflexion. La commande faite, vous recevrez immédiatement des chaussures qui surpasseront toutes vos espérances et qui seront en même temps bon marché et de très bonne qualité.
Chaussures Rod. Hirt & Fils, Lenzbourg

Le docteur B. PERRIN
Payenne
a repris ses visites et consultations
Jeunes filles
Posséder l'Almanach Pentax 1920, c'est faire ample provision de belles heures de bonheur, sans compter les concours et les patrons préparés exprès pour vous. Fr. 2.50 chez Fayat, à Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, et chez tous les libraires. 8108

Sténo-dactylographe
est demandé au bureau de l'avocat SAVOY, à Châtel-St-Denis.
ON DEMANDE une jeune fille
connaissant bien les travaux du ménage.
— Bons gages et vie de famille.
S'adresser M^{me} César Thiébaud, Travers.

VENTE DIRECTE AU PUBLIC aux prix de fabrique
Le Chronomètre JEAN BENOIT
règle la marche du temps.
Mouvement de marque, ancre, levée visible, double plateau, 10 rubis, réglage précis, garanti 10 ans sur bulletin, contre tous vices de construction.
Rien à risquer. Echangeons ou remboursements argent. Se fabrique pour hommes No. 102, en métal uni, cuvette métal Fr. 19.50. No. 103, en argent, gravée, cuvette argent. Contrôle fédéral No. Fr. 29.50. Envoi contre remboursement Port Fr. 0.75 en plus. Remarque : l'avis important.
Défiez-vous toujours des propositions de vente à crédit, car ce n'est un mystère pour personne que les maisons qui font ce genre d'opération sont obligées de vendre le double et parfois le triple de leur valeur, les articles d'horlogerie qui leur sont demandés. Ce fait s'explique par le risque que ces maisons sont obligées de courir en vendant au premier venu qui leur donne un acompte, risque qu'elles sont obligées de rattraper sur ceux qui paient.
Etablissement d'Horlogerie **Jean Benoit**, 32, rue Alexis-Marie Plazet, Maison de confiance. Dans l'horlogerie de père en fils depuis plus d'un siècle.

M^{me} de CROUSAZ
Grancy, 1, Lausanne, demande **cuisinière**
bonne à tout faire
pour ménage de quatre personnes avec femme de chambre. Bonne santé et sérieuses références exigées.
ON DEMANDE
étudiant à l'Université
chambre et pension
dans bonne famille.
S'adresser les offres sous chiffres P 8033 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
une **filie de cuisine**
pour un hôtel de Fribourg.
S'adresser sous chiffres P 8021 F à Publicitas, S. A., Fribourg.

VENTE DIRECTE AU PUBLIC aux prix de fabrique
Le Chronomètre JEAN BENOIT
règle la marche du temps.
Mouvement de marque, ancre, levée visible, double plateau, 10 rubis, réglage précis, garanti 10 ans sur bulletin, contre tous vices de construction.
Rien à risquer. Echangeons ou remboursements argent. Se fabrique pour hommes No. 102, en métal uni, cuvette métal Fr. 19.50. No. 103, en argent, gravée, cuvette argent. Contrôle fédéral No. Fr. 29.50. Envoi contre remboursement Port Fr. 0.75 en plus. Remarque : l'avis important.
Défiez-vous toujours des propositions de vente à crédit, car ce n'est un mystère pour personne que les maisons qui font ce genre d'opération sont obligées de vendre le double et parfois le triple de leur valeur, les articles d'horlogerie qui leur sont demandés. Ce fait s'explique par le risque que ces maisons sont obligées de courir en vendant au premier venu qui leur donne un acompte, risque qu'elles sont obligées de rattraper sur ceux qui paient.
Etablissement d'Horlogerie **Jean Benoit**, 32, rue Alexis-Marie Plazet, Maison de confiance. Dans l'horlogerie de père en fils depuis plus d'un siècle.

REPRÉSENTANT
Importante maison de tissus et articles blancs, de la Suisse française, demande **représentant** sérieux pour le canton de Fribourg, possédant bonne clientèle. Conditions fixes et commission, fort salaire. Références de premier ordre sont exigées. 8082
Faire offres sous chiffres P 85339 C à Publicitas S. A., Le Chaux-de-Fonds. Entrée printemps 1920. 8082

Guérison immédiate ENGELURES
PAR LA **Bougie d'Ambrine**
Dans toutes les pharmacies, 2 fr.

A VENDRE
à la rue de Lausanne, à Fribourg, maison de bon rapport. Convient pour banque, maison de commerce, bureaux de grossi, entreprise, ou appart. meublé localité. P 8032 F 8126
Pour renseignements, s'adresser à M. Francis Gendre, rue des Alpes, 49, Fribourg.

Essence fortifiante Winkler
Reconstituant énergique et préservateur contre les refroidissements, maux et crampes d'estomac, irruptions, après de graves maladies et dans la vieillesse. — En vente partout à 2.50, 4.50 et 5 fr.

Avis & recommandation
Le soussigné a l'avantage d'aviser son honorable clientèle et le public en général qu'il ouvre, **début 12 novembre**, un magasin d'épicerie, beurre, fromage et pommes de terre à la **Route de la Carrière, 12**
Beaugard, vis-à-vis de la Brasserie 8112 **Christian JAKOB**, ancien laitier.

Vente de souliers militaires à l'arsenal de Fribourg
Chaque citoyen suisse domicilié dans le canton de Fribourg peut acheter des souliers militaires à l'arsenal, en présentant son livret de service. Il ne peut, toutefois, acheter qu'une paire de chaque espèce. Ces souliers sont mis en vente aux prix suivants :
Soldats de marche Soldats de montagne Bottes
Fr. 30.— Fr. 50.— Fr. 70.—
Aux autres citoyens suisses.
Soldats de marche Soldats de montagne Bottes
Fr. 35.— Fr. 55.— Fr. 80.—
La vente commencera le 10 novembre et sera terminée le 31 décembre 1919.
Les acheteurs peuvent se présenter personnellement à l'arsenal munis de leur livret de service ou charger des tiers de cet achat. Ils peuvent aussi adresser leur commande par écrit en indiquant le numéro de grandeur qu'ils désirent et en envoyant leur livret de service.
La vente se fait au comptant. Les chaussures commandées par écrit seront envoyées contre remboursement, en joignant au prix des souliers le montant du port.
Les militaires qui ont déjà acheté une paire de souliers neufs ne peuvent plus en obtenir.
L'arsenal ne possède des souliers que dans les numéros de grandeur suivants :
Soldats de marche : N^{os} 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48.
Soldats de montagne : N^{os} 37, 38, 45, 46, 47, 48.
Bottes : de tous les numéros.
Il est donc inutile de demander des souliers dans d'autres numéros de grandeur. Il n'y a plus de souliers de quartier.
Fribourg, le 5 novembre 1919.
Le Directeur Militaire : **VONDERWEID.**

Ventes d'immeubles
Divers immeubles de situation favorable sont à vendre, dans les quartiers de Bourg, des Places, rue de Lausanne, etc. — Conditions très avantageuses. S'adresser : **M. Francis Gendre**, 49, rue des Alpes, Fribourg. P 8035 F 8127

VENTE PUBLIQUE
Pour cause de partage, les biens d'Adolphe Fleury, à Noréaz, vendront par voie d'enchères publiques, le samedi 15 courant, dès les deux heures après midi, à **l'Auberge de Noréaz**, 1^{ère} maison d'habitation, grange, écurie, remise en bon état, près d'environ 1 pose, nombreux arbres fruitiers, eau à proximité. 2^{ème} environ cinq poses d'excellent terrain en 2 mas. Le tout situé à cinq minutes de Noréaz. On joindrait le terrain avec la maison, suivant désir des amateurs.
Pour visiter lesdits immeubles, s'adresser à **L. Floury, à Noréaz**. 7931-1369
Entrée en jouissance le 22 février 1920.

RÉDACTEUR ADMINISTRATEUR
BUREAU DES ABONNÉS
Imprimerie Suisse Centrale
Fribourg (Suisse)
COURONNEMENT
1 mois 1 franc
3 mois 2.50 francs
6 mois 4.50 francs
1 an 8.00 francs
Pour les bureaux de poste de percevoir les prix d'abonnement, il faut une carte de 80 centimes. Envoyer de retour mandat.

Nou L'Autrichien trophe, la q encore plus
D'après des renseignements à fait sûrs, l'école d'Autriche allemande est pas une question de mois, et l'événement peut se produire. Le gouvernement son abdication ; il déclare continuer à gouverner. La à ce que le pouvoir passe d'autres, à ce qu'il revienne des Alliés. Quoi qu'il en soit : la désagrégation beaucoup ne le pensait de la trêve allemande.
Dans ces conditions, qu'berg ? Il réitérera sans doute saur à la Suisse, mais la da pour lui impossible si rien.
L'état d'esprit du pays est suivant : le peuple du V. qui jamais désireux de voir la cause suisse à même gas derniers temps, tout spécialement de Bregenz. C'est industrielle que se trouvent la minorité d'opposition à la Suisse, mais, de plus en industriels et fonctionnaires peuple est très déprimé qu'il endure, et il faut av qu'il se nourrit. Si la s immédiatement pour le ment du pays, le Vorarlber laisser entraîner, par la f dans le sillage de l'Alleme ment, il attend réellement veillance du peuple suisse déral. Tout dépendra de ce Dans la Suisse orientale, faveur du Vorarlberg est question du Vorarlberg est l'industrie de la Suisse or tion vitale. Il y aurait, po gion, un très grave danger magne se mit à accaparer du Vorarlberg.

Le Conseil fédéral ne s' compte de l'état d'esprit de tale et du sentiment profon face de cette question du nos autorités continuent à pourrissent se trouver en f mouvement populaire dans Suisse de l'est.

La loi sur la représent nelle, qui va être applique la première fois en Italie, dispositions intéressantes maisons pas en Suisse.
Les listes doivent porte contre-marque. Ainsi le (catholique) a adopté l'écu Communes lombardes du croix avec la devise Liber ont pris l'emblème des s marieau et une faux se dé leil de l'avenir ; des giolitti rue ; M. Nitti, qui préche concorde et la paix, a ch vant dont le symbolisme deux mains entrelacées. liste, faisant allusion à Nitti de passer l'éponge sur l'explication suivante de main lave l'autre.
Sans l'emblème désigné, les en Italie, car elles ne de candidat. Les listes des être déposées à la préce avant les élections ; un bu tant simplement l'emblè parti donne une voix à la liste. On a ainsi pris grand nombre des illettr dernier recensement, s'e millions.

Outre l'emblème, les di quelques lignes en blanc arrondissements de cinq ceux de cinq à dix dépu arrondissements de dix à

Le meilleur vin au Quinquina, Le meilleur Tonic et Apéritif, Le Grand vin Fortifiant. Le plus puissant pour les convalescents. Les amériques et les blancs doivent prendre le CATALAN QUINQUINA

CATALAN QUINQUINA

Le seul vin contre les faiblesses d'estomac et le manque d'appétit. — En vente dans tous les cafés et restaurants et chez l'inventeur : **Juan ESTRUCH, vins en gros ROMONT, et Fribourg (Suisse)**